

la colonnade du Louvre (fig. 296) avec ses colonnes accouplées; il est intéressant de le comparer avec l'ordre — celui-ci intérieur — de la chapelle de Versailles, à peu près contemporain. (V. fig. 56.)

Au siècle suivant, nous trouvons ce magnifique exemple, les

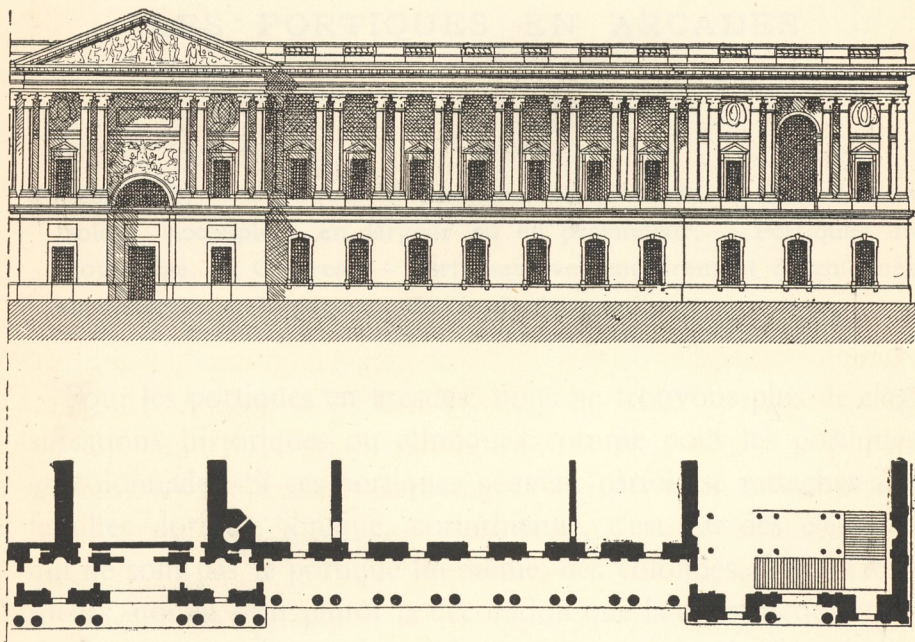


Fig. 296. — Colonnade du Louvre.

colonnades de la place de la Concorde, et comme comparaison également, la colonnade intérieure de la salle de théâtre de Versailles. Je ne cite que les plus remarquables.

J'ai rattaché les ordres à l'étude des portiques; la colonnade est, en effet, l'un des moyens de constituer le portique, mais ce n'est pas le seul. Nous avons à voir maintenant le portique constitué par des arcades : c'est la même marche que nous avons suivie pour les baies : elle s'impose encore ici.